

4.0 crédits

0 h + 50.0 h

Enseignants:	Meunier Fanny ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Partie magistrale (22,5h):</p> <p>Après une réflexion introductive sur ce qu'est enseigner en général et enseigner les langues étrangères en particulier, on passera en revue dans un premier temps les composantes de la situation d'enseignement, tout en gardant en filigrane la problématique de l'enseignement des langues modernes : l'élève (influence de l'âge de l'apprenant, des styles d'apprentissage, de la motivation, etc. ...), la classe (dynamique de groupe et gestion de la discipline), l'école (les orientations et les "filières"), le professeur (de langues) et la matière (distinction entre langue seconde et langues étrangères, savoir linguistique et extra-linguistique, savoir-faire langagier).</p> <p>Les objectifs de l'enseignement des langues modernes seront présentés à la lumière des finalités générales de l'enseignement secondaire. Les étudiants seront invités à réfléchir sur les modalités de l'apprentissage et l'évaluation des langues en partant de leurs propres représentations de cet apprentissage. On veillera à intégrer les processus métacognitifs, notamment les modes cognitifs préférentiels, les styles d'apprentissage, les facteurs de motivation, les modalités de remédiation et les concepts relatifs à une évaluation en symbiose avec les formes d'enseignement et d'apprentissage préconisées.</p> <p>Dans un second temps, les différentes méthodes d'enseignement et d'apprentissage des langues modernes sont présentées et critiquées (méthodes de traduction, méthodes directe, audio-orale et audiovisuelle, approches notionnelles-fonctionnelles, communicatives, "naturelles", réceptives, humanistes et 'éclectiques').</p> <p>Le décret sur les missions de l'école, les référentiels arrêtant les compétences socles et les compétences terminales ainsi que les programmes d'enseignement de la FESEC seront également présentés et analysés de façon critique, à la lumière des publications récentes du Conseil de l'Europe, à savoir le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : apprendre, enseigner et évaluer" (Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2000).</p> <p>L'étudiant aura enfin l'occasion de confronter ce regard théorique à la pratique quotidienne en accomplissant un stage d'observation et deux stages actifs d'enseignement de langues germaniques dans le secondaire supérieur de l'enseignement de la communauté française de Belgique (voir partie pratique).</p> <p>Partie pratique (50h):</p> <p>Ces heures reprennent les stages réceptifs (10h) et actifs (40h) que le futur enseignant de langues germaniques effectuera dans des établissements d'enseignement secondaire en Communauté française de Belgique (dans les deuxième et troisième degrés exclusivement).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Rendre le futur professeur de langues modernes capable d'opérer des choix méthodologiques cohérents avec (i) le projet pédagogique de l'école dans laquelle il est appelé à fonctionner, (ii) la réalité didactique de sa classe et (iii) les objectifs spécifiques de l'action qu'il envisage avec ses élèves.</p> <p>Le rendre capable d'analyser, de construire et d'améliorer des séquences d'enseignement et d'évaluation en langues germaniques, en tenant compte des programmes d'enseignement en général et des publications du Conseil de l'Europe en particulier.</p> <p>Le futur professeur sera capable de mettre en application toutes les notions acquises dans le cadre de ses stages d'enseignement (stages d'observation et stages actifs).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours (magistral) veut encourager et faciliter la réflexion sur les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues étrangères en général, des langues germaniques en particulier.</p> <p>Les composantes ("variables") de la situation d'enseignement seront présentées, ainsi que les différentes méthodes d'enseignement et d'apprentissage des langues modernes.</p> <p>Les textes officiels (décret et référentiels, programmes d'enseignement) seront analysés à la lumière du "Cadre Européen Commun de Référence pour les langues".</p> <p>La partie pratique vise à mettre en application les objectifs du cours dans le cadre des stages d'enseignement.</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Un syllabus est disponible pour la partie dite 'magistrale' ; on notera cependant que les notes personnelles des étudiants resteront indispensables (ce qui requiert obligatoirement d'assister aux cours).</p> <p>Pre-requis : les étudiants seront invités à amorcer (et/ou prolonger) la réflexion (i) par la lecture d'articles, de livres de référence, de manuels et (ii) en consultant certains sites spécifiques sur la toile parmi lesquels le site du Secrétariat de l'Enseignement Catholique - http://www.segec.be/FESec/Secteurs/LanguesModernes/index.htm - et les sites du Conseil de l'Europe, où ils pourront télécharger un matériel spécifique : http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf et http://www.coe.int/T/E/Cultural_Co-operation/education/Languages/Language_Policy/Portfolio/portfolio.asp#TopOfPage.</p> <p>L'évaluation</p> <p>[A] L'évaluation de la partie magistrale ne pourra être organisée que pour les étudiants qui auront déjà accompli leur stage réceptif au moment de l'inscription à l'examen (voir infra) . Cette évaluation sera écrite à la session de janvier et de juin et orale à la session d'août/septembre. Elle portera sur la connaissance intégrée des notions, principes, approches, objectifs et méthodes d'enseignement des langues étrangères [vus pendant les cours magistraux] ; les étudiants seront également invités à intégrer dans la résolution des questions d'examen un travail personnel, fruit d'une recherche sur un thème choisi dans une liste arrêtée et proposée pendant les cours.</p> <p>Par ailleurs, l'évaluation de cette première partie comprendra aussi un volet:qui portera sur le stage d'observation de cours de langues germaniques dans l'enseignement supérieur de la CFWB.</p> <p>[B] Les stages actifs seront, quant à eux, évalués par les maîtres de stages et les coordonnateurs pédagogiques en didactique des langues germaniques des écoles secondaires partenaires. Des rapports détaillés décrivant les différents aspects de l'évaluation des stages seront disponibles sur le site de l'unité de didactique et seront aussi communiqués explicitement aux futurs enseignants.</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures modernes, orientation germaniques) > Master [120] en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LMOD</p>